

L'INPI DEPUIS 1951

Ébauchée en 1474 à Venise et au début du XVII^e siècle en Angleterre, la propriété industrielle tarde à s'imposer en France, en raison du poids des corporations.

Fin 1790, à l'initiative du chevalier de Boufflers, académicien et poète, selon lequel « s'il existe une véritable propriété pour un homme, c'est sa pensée», Louis XVI instaure avec la loi du 7 janvier 1791, le Directoire des brevets d'invention.

A la fin du XIX^e siécle, marqué par de nombreuses réformes, le système se révèle inadapté aux besoins croissants des déposants et en décalage face aux systèmes de protection trés avancés des voisins européens.

En 1902, la naissance de l'ONPI (Office national de la propriété industrielle) permet enfin de centraliser les services d'enregistrement, de communication et de conservation des brevets, des marques, puis des dessins et modèles.

En 1951, l'INPI est créé sous le signe de la coopération internationale.

> L'INPI: son évolution, ses campagnes Création de services et e-services 💠 Le droit de la Propriété intellectuelle Δ













2015

2016

commandes, oppositions) Lancement d'e-soleau

Dépôt électronique des dessins & modèles

4,2 millions de titres sont mis à disposition

gratuitement et dans un format ouvert sur le portail Open data du gouvernement

L'INPI devient "La maison des innovateurs"

Dématérialisation de l'ensemble des démarches

Création d'Indications géographiques

(dépôt et renouvellement des titres,